

Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Titre : Diffusion automatique, en continu et en temps réel d'images d'aurores boréales

9F015-20150261

1. Préavis d'adjudication de contrat

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition des besoins

L'Agence spatiale canadienne (ASC) requiert des services clés en main pour la diffusion automatique, en continu et en temps réel d'images d'aurores boréales captées toutes les nuits entre le coucher et le lever du soleil, du mois d'août au mois de mai. Les images seront diffusées sur le site Web public de l'ASC, en direct la nuit et en reprise dès le lendemain matin. Les travaux nécessiteront ce qui suit :

- Capturer les images et traiter les données de façon à produire des images couleur de grande qualité en temps réel pour une diffusion en haute résolution (une largeur minimale de 1180 pixels est requise pour la diffusion).
- Contrôle de la qualité des images
- Depuis un site éloigné, transmettre des données qui seront diffusées en direct et en continu sur le site Web public de l'ASC.
- Chaque nuit, pendant toute la saison d'acquisition des images (août à mai), veiller à la qualité des images et à la fiabilité de la diffusion, et assurer un dépannage rapide au besoin afin de maintenir l'intégrité de la diffusion en continu.
- Produire une vidéo, qui sera rejouée automatiquement sur le site Web de l'ASC le jour suivant, dans un format déterminé par l'ASC.
- Se procurer et installer le matériel nécessaire.
- Réparer, remettre à neuf ou assurer la connexion électronique des sites éloignés où se trouvent les systèmes d'imagerie, et gérer les coûts d'exploitation et d'entretien qui y sont associés.
- Stockage, archivage et sécurité des données.

3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (Exigences essentielles minimales)

- **Qualifications, expérience et expertise du soumissionnaire dans la réalisation de projets similaires** : le soumissionnaire doit avoir une expérience vaste et récente de la conception (trois années d'expérience, dont deux obligatoirement au cours des deux dernières années), de l'installation et de la gestion d'observatoires auroraux terrestres, y compris la transmission en temps réel d'images aurorales par Internet.
- **Qualifications et expérience des membres de l'équipe du projet** : le soumissionnaire doit fournir les curriculum vitae des membres de l'équipe montrant qu'ils ont une expérience pertinente et récente (au cours des deux dernières années) de la conception, de l'installation et de la gestion de systèmes d'imagerie aurorale et d'infrastructures associées à des observatoires auroraux terrestres.
- **Structure organisationnelle** : le soumissionnaire doit également présenter un organigramme indiquant les rôles de chacun des membres de l'équipe du projet, ainsi que le pourcentage de leurs heures de travail alloué au projet.

4. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance

Le fournisseur proposé a offert le même type de services à l'ASC ainsi que dans le cadre de missions scientifiques internationales. Il a été retenu en fonction d'une stratégie d'approvisionnement antérieure établie par TPSGC (n° 9F015-11-0391). Le contrat actuel entraînerait un dédoublement des mêmes services.

Le fournisseur proposé (l'Université de Calgary) a été retenu dans le cadre de deux concours distincts visant l'installation et la gestion de réseaux d'observatoires au sol. Le premier concours avait une portée internationale. Au terme de celui-ci, la NASA a choisi l'Université de Calgary, et cette dernière a obtenu un financement de l'ASC en vertu d'une entente internationale visant l'installation et la gestion du matériel et des logiciels et la gestion des données pour un réseau de vingt observatoires au sol de la mission THEMIS (contrat n° 9F007-08-1162). L'Agence spatiale canadienne a également retenu l'Université de Calgary dans le cadre d'un processus concurrentiel visant l'installation et la gestion d'une série d'observatoires au sol dans le cadre du projet d'imagerie multispectrale PCSG (contrat n° 9F007-07-1422).

À la connaissance de l'ASC, il n'existe aucune autre organisation sur la scène internationale (dans le monde) capable de fournir, de mettre en œuvre et de gérer des réseaux d'imageurs auroraux. En fait, l'Université de Calgary est la seule entité au Canada à s'adonner à l'imagerie aurorale, et elle est une sommité mondiale dans ce créneau. Son expertise dans ce domaine est sollicitée par de nombreux organismes internationaux (notamment par la NASA, l'Institut météorologique de la Finlande et le Stanford Research Institute).

5. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception suivante au Règlement sur les marchés de l'État est invoquée pour cet approvisionnement en vertu du paragraphe 6 (d) : le marché ne peut être exécuté que par une seule personne.

6. Titre de propriété intellectuelle

Le Canada compte conserver le titre de toute propriété intellectuelle découlant du contrat proposé puisque le principal but du contrat est de générer des connaissances et de l'information pour dissémination publique.

7. Période du contrat proposé ou date de livraison

Le contrat proposé est à partir de la date d'octroi jusqu'au 31 juillet 2016 et deux années d'options seront possibles, une année à la fois, jusqu'au 31 juillet 2018.

8. Coût estimatif du contrat proposé

La valeur estimée du contrat, y compris toute option, est de 253,163.00 \$ (TPS/TVH non applicable).

9. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

The University of Calgary
2500 University Drive NW
Calgary Alberta
T2N 1N4

10. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités.

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou des services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

11. Date de clôture pour la présentation des énoncés des capacités

La date limite pour la réception des énoncés de capacités est le 28 juillet 2015 à 14h00 (HAE).

12. Les demande de renseignements et présentation des énoncés des capacités doivent être présentés à :

Claudine Morin

Agent des contrats, Approvisionnement et administration des marchés

Agence spatiale canadienne / Gouvernement du Canada

6767 route de l'Aéroport

Saint-Hubert Québec J3Y 8Y9

Téléphone: 450-926-4427

Télécopieur : 450-926-4969

Courriel : claudine.morin@asc-csa.gc.ca